



Séance du jeudi 13 novembre 2025

Nombre de délégués titulaires : L'an deux mil vingt-cinq, le 13 novembre le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 6 octobre 2025, s'est réuni à 14h00 à salle de l'Inverse à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

- Présent(e)s :

- Pouvoirs :

- Excusé(e)s :

- Absent(e)s non

excusé(e)s :

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; CHONE Jean-Philippe ; GAMET Christian ; GIROMAGNY Véronique ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

GAT Thierry à BOULUD Michel ; HUMBERT Claude à ROCAVIVES Jean Luc ; SCOTTI Mattia à Tim ABELLAN ; SUBRA Cécile à VARIGNY Nicolas ;

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GAMET Christian ; GROSPERRIN Anne ; HUMBERT Claude ; ROZET Patrick ; GAT Thierry ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile

Absent non excusé :

Délibération n°2025-025

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 19 septembre 2025

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 19 septembre 2025,

Vu l'ordre du jour de la séance du 19 septembre 2025 et les échanges en séance,

Vu le Procès-Verbal de la séance du 19 septembre 2025,

Vu le bureau qui a eu lieu le 01 octobre 2025,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	16
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	12	Voix contre	
Pouvoirs	4	Abstention	
Absents excusés	10		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** le PV de la séance précédente.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon" around a central emblem.